



Edito : Lors de notre dernière assemblée générale, vous avez bien voulu m'accorder votre confiance pour les deux années à venir en me confiant la présidence de notre association.

Je voudrais remercier tout particulièrement M Bouyrie créateur et président sortant qui par son dévouement au Cher Canalisé nous a mobilisé autour de lui pour défendre notre rivière contre tous ceux qui préconisent l'arasement des barrages. Il restera avec nous comme vice président chargé de la communication et assurera la rédaction de la lettre d'information.

La tâche qui m'incombe maintenant est de poursuivre le chemin qu'il a tracé tout en y apportant une vision créative sur le Cher.

J'ai proposé lors de cette assemblée plusieurs axes de travail, vous trouverez le détail dans le compte rendu de l'assemblée générale. Ceux-ci vous seront détaillés au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Un certain nombre d'entre vous ont manifesté leur volonté de s'investir en entrant dans le CA ou de nous rejoindre pour participer ponctuellement à nos actions. Je les en remercie.

Je place un grand espoir dans la négociation entre le département 37 et 41 par l'intermédiaire des messieurs CHER nommés par les conseils généraux et je prendrai toutes les dispositions nécessaires afin que le comité de pilotage qui se met en place puisse entendre nos arguments sur le Cher Navigable.

Unifions nos propositions, nos efforts, notre volonté pour conserver notre patrimoine fluvial.

Le Président , Lionel Chanteloup.

LES POINTS FORTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- La rentrée de nouveaux conseillers : Jean-Paul Caffin , Jean-Michel Laubie

- Le nouveau président Lionel Chanteloup et le nouveau trésorier Jean-Paul Serrault

- La philosophie du nouveau président : elle s'apparente à celles des associations anglaises de sauvegarde et remise en état des voies navigables, c'est-à-dire démontrer que beaucoup d'actes ne sont pas si difficiles avec de bonnes volontés. Engager des projets valorisants. Engager une certaine dynamique. **Rappel des projets à court et moyen terme :**

1 – passe à anguilles expérimentale : objectif attendu : démontrer leur efficacité et pouvoir ainsi obtenir la remontée des barrages à aiguilles début juin.

2 – Réaliser une barge-ponton (une seconde en 2013) à partir d'un don matériel de Jean-Michel Daluzeau. Objectifs : pouvoir s'en servir lors des manifestations festives au bord de l'eau.

3 – Réalisation et pose de panneaux indicateurs pour la promenade au bord du Cher . Objectif : valoriser les bords du Cher

4 – Réalisation d'une plaquette ou insertion dans une plaquette existante, disponible dans les offices de tourisme. Objectif : promotion de la vallée du Cher auprès des touristes

5 – Edition d'un encart dans les publications municipales des communes riveraines. Objectif : faire redécouvrir le Cher navigable auprès des riverains. Faire connaître les actions de l'association.

6 – Edition d'un carnet de navigation qui serait disponible dans les offices de tourisme, les syndicats d'initiative et dans les maisons éclusières. Objectifs : promouvoir le Cher navigable et faciliter la navigation des plaisanciers qui ne connaissent pas encore la rivière. La maquette serait calquée sur la mise en page partielle visible sur le site <http://www.amis-du-cher.fr> page navigation.

- Les adhérents qui se sont engagés à donner un peu de leur temps dans l'année. Nous citerons pour le moment :

- Lucien Brossard – Bernard Laurençon – Isabelle Bouchez – Monique Villatte – Jean-Noel Mary – Shéphora Thomas, Fabrice Galvan, Antonio Martins.

Il viennent s'ajouter à celles et ceux qui donnent de leurs temps depuis 2006 et dont Roger-Bernard Bouyrie à rendu hommage dans son bilan.

- Le message du président sortant : garder le cap, plus que jamais rester vigilants, utiliser un langage commun, mutualiser les actions avec les associations adhérentes



LE NOUVEAU CONSEIL ET LE BUREAU DEPUIS LE 27 JANVIER



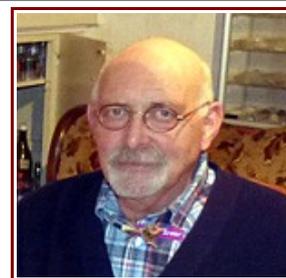
Président
Lionel CHANTELOUP
Retraité Chef d'agence
location matériel BTP
Bléré - 37



Vice-Président 41
Michel LIGNOUX
Retraité
Adjoint au Maire
Montrichard - 41



Vice-Président 37
Roger-B. BOUYRIE
Retraité- Electronicien
Qualiticien-Prof techno
Athée sur Cher - 37



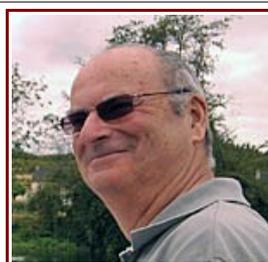
Vice-Président 41
Pierre LELIEVRE
Artiste
Intermittent du spectacle
Saint-Georges s/ Cher 41



Secrétaire
Michelle BOUYRIE
Retraîtée éclusière
Secrétaire médicale
Athée sur Cher - 37



Trésorier
Jean-Paul SERRAULT
Retraité
Artisan Peintre-Déco
Bléré - 37



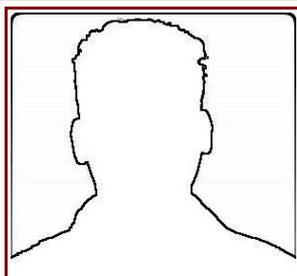
Secrétaire-Adjoint
Joel PARESSANT
Retraité mécanicien
Garage Ville d'Amboise
Nazelles-Négron - 37



Trésorier-Adjoint
Jacques VOISIN
Retraité BTP
Conseiller municipal
Nazelles-Négron - 37



Conseiller
Jean-Luc PAILLER
Retraité SNCF
Chef de train
Montlouis - 37



Conseiller
Jean-Paul CAFFIN
Retraité
Enseignant-Chercheur
Azay sur Cher - 37



Conseiller
Jean-Michel DALUZEAU
Artisan d'art
Verrier
Veretz - 37



Conseiller
Jean-Michel LAUBIE
Ouvrier Menuisier
Bléré - 37

Ajoutons à la liste ci-dessus : **Jean-Noel Mary** : commissaire aux comptes.

Une interview sera accordée au fil du temps à chacun de ces membres pour mieux les connaître.

UNE NOUVELLE ETUDE / POURQUOI FAIRE ?

Pour faire court, disons que seuls pour le moment deux barrages seront sauvés : le barrage de Tours avec la réalisation récente d'une rivière de contournement sur laquelle nous reviendrons ultérieurement, et le barrage de Civray de touraine pour préserver le bief du château de Chenonceau.



Une passe à poissons est donc prévue sur ce barrage pour permettre la remontée en début de saison touristique si les conditions hydrologiques le permettent.

Faisons une parenthèse sur le barrage de Nitray à Athée sur Cher. Celui-ci a été inscrit au titre des monuments historiques (autrefois connu comme inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques) . Si cet état de fait est positif pour la pérennité de l'édifice, par contre cela devient plus contraignant pour sa gestion : pour faire des travaux il faut faire une demande 4 mois avant et puisque l'on ne sait pas quel sera le régime hydrologique.....4 mois après.

Aucune construction nouvelle ne pourra être adossée sans l'accord du ministre (Serait-ce le cas d'une passe à poissons ?) On espère que non et que dans ce cas le ministre de la culture sera logique dans sa décision. Point positif : en cas de restauration l'Etat peut financer jusqu'à hauteur de 40%. C'est loin d'être négligeable.

Hormis cette parenthèse, aujourd'hui, il n'y a aucune certitude de conserver les autres barrages sauf si l'on prouve qu'ils sont utiles pour le développement touristique et économique .

C'est pourquoi il est URGENT de présenter un projet de développement durable du corridor de la vallée du Cher navigable.

La négociation entre les deux départements concernés est cruciale et doit réussir. Ce comité de pilotage a déjà réservé des rendez vous de travail au calendrier 2012. Il est annoncé qu'une étude nouvelle sera lancée et qu'elle prendra certainement deux années. Autant dire que le SAGE ne les aura pas eues en temps et en heure pour en tenir compte dans ses propositions, qui, rappelons-le , feront force de loi. Il sera trop tard!

C'est pourquoi nous devons et devons informer des études déjà faites et des bases d'information officielles existantes à partir de quoi toute nouvelle étude ne devrait pas dépasser un an : nous avons l'essentiel; il reste à vérifier que chaque phase du projet soit en adéquation avec les lois sur l'environnement. (rappelons que 40% de leur contenu n'ont jamais été suivis de décrets d'application)

- **Etude préalable d'une gestion concertée de l'eau dans le bassin versant du Cher – Sept 2003 – Etablissement Public Loire (EPL) et Agence de l'Eau Loire-Bretagne.**
- **Etude du schéma régional de vélo-routes et voies vertes de la région Centre. 2006**
- **Etude de 2007 sur un scénario intermédiaire commandité par l'Etat et la Région Centre – Présenté au public le 18 juin 2008 par le Syndicat du Cher canalisé.**
- **Etude pour un projet de développement de la vallée du Cher (EPL – Aout 2010)**
- **Enjeux et développement du tourisme fluvial – Voies Navigables de France (VNF) – Atout France – Observatoire National du tourisme – Décembre 2010**
- **Statistiques du tourisme fluvial Français – VNF – 2009**
- **Le tourisme fluvial : un secteur porteur – VNF – 2010**
- **Bases de données de l'ANPEI – Association Nationale des plaisanciers en eaux intérieures.**
- **Elaboration d'un schéma de développement touristique du Pays Loire Touraine.**
- **Etude de fréquentation et retombées économiques de la Loire à Vélo : Altermodal et ED Institut.**
- **Retombées économiques d'un projet de développement : Jean-Pierre Pestie**
- **Axes de réflexions et propositions pour un projet de développement touristique de la vallée du Cher navigable. Association Les Amis du Cher Canalisé**

Toutes ces études représentent déjà plus de 80% du travail. Il reste à vérifier chaque point pour respecter les contraintes environnementales et cela devra nécessairement passer par la mise en place de passes à poissons **sur tous les barrages**. Un projet viable doit reposer sur l'hypothèse d'une saison de 5 mois minimum d'activités touristiques sur et autour de la rivière.

• *Une autre parenthèse citée pour exemple : l'étude de la région pour le vélo-route a mis en évidence des retombées plus importantes sur les circuits du Cher que ceux de la Loire. La région a défini ce projet comme prioritaire. Qu'en est-il aujourd'hui ? Rien n'a encore été fait. Pourquoi ? Tout est pourtant clair.*

• Enfin, nous avons appris par la presse que le Monsieur « Cher » d'Indre et Loire, le Conseiller Général M. Alain Kerbriand-Postic , ne se représentera pas en 2014, soit la fin présumée de l'étude que va demander le comité de pilotage. Nous avons grande confiance dans ses compétences et sa détermination. Quel sera alors le sort réservé à cette étude si le capitaine quitte le navire ?

Tout ceci doit nous faire réfléchir et nous faire agir. C'est la démarche du président quand il dit apporter une vision créative sur le Cher.



En prenant des initiatives sur certains points nous ferons avancer les choses dans le sens positif. Chaque petite chose ajoutée ne fera qu'augmenter l'attractivité pour ce corridor fluvial qui en vaut la peine et le détour.

LES SITES INTERNET : QUOI DE NOUVEAU ?

En janvier 2012, le plan des sites a été ajouté et mis à jour sur <http://www.amis-du-cher.org>

la page navigation sur <http://www.amis-du-cher.fr> a été modifiée sur deux points : le premier c'est l'introduction de cartes de navigation. D'autres seront ajoutées au fil du temps. Donnez votre avis sur ces cartes : vous seront-elles utiles sous cette forme ? Que souhaitez-vous y trouver ?



Réponses attendues sur amis.du. cher@sfr.fr

La page navigation s'est enrichie d'un lien vidéo : reportage sur la péniche-hôtel NYMPHEA.

La page association s'est enrichie du trombinoscope de l'équipe dirigeante.

Enfin, la page presse sur le même site s'est vue enrichie de deux liens vidéo. A suivre.....

Ci-contre :
Leigh Wooton, patron de la Nymphéa

LES BREVES

LE BERRY REPUBLICAIN MARDI 31 JANVIER 2012

Un chiffre

400

C'est le nombre d'adhérents que compte l'Association pour la réouverture

du Canal de Berry. Parmi eux, soixante-deux bénévoles ont participé au nettoyage du pont-canal de la Tranchasse.

Un nouveau président pour l'association du développement touristique de la vallée du Cher : M Jean-Pierre PESTIE. Membre du bureau de l'association Valchantray, élu municipal d'Athée sur Cher. Connaissant ses idées, ce membre actif des Amis du Cher ne peut être qu'un président efficace. Nous lui souhaitons entière réussite.

Un chiffre

200

C'est le nombre d'adhérents que compte l'Association Les Amis du Cher

Canalisé. Parmi eux 27 bénévoles ont participé à nos manifestations festives et de communication vers le public.

Un nouveau président également pour l'association Jean-Bricau (Futreau de Veretz) : Michel VADEZ à passé la main à Raymond ROY, Marinier de la première heure à Veretz.

VOTRE COTISATION 2012 : TARIFS & ADRESSE

Adhésion individuelle et associations : 16 euro

Adhésion couple : 20 euro

Membre honoraire : 10 euro

Règlement par chèque à l'ordre de LACC. Adresse du trésorier: Jean-Paul SERRAULT – 34 Rue du Pont - 37150 - BLERE

Sites internet : www.amis-du-cher.org
Contact : amis.du.cher@sfr.fr

www.amis-du-cher.fr
Rédaction : infos@amis-du-cher.fr

Tel Président : 02 47 23 56 77